

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2151>



Collège de Cercy-la-Tour

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Echos des établissements - Collèges de la Nièvre -



Publication date: lundi 28 mai 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Malgré la pluie, aujourd'hui c'est un cortège nombreux qui a occupé le collège de Cercy-la-Tour, pour demander le maintien de la seconde troisième.



A quelques jours des conseils de classe qui, de l'avis des professeurs des classes, devraient envoyer 33 à 34 élèves de quatrième en troisième l'an prochain, ce rassemblement venait rappeler l'occupation quotidienne du collège depuis le 14 mai et réaffirmer les demandes des parents et des enseignants du collège.



Pour le SNES-58, il faut que les conseils de classe aient lieu normalement. De plus, le collège doit conserver ses deux classes de troisième si l'effectif dépasse les 30 élèves.

Enfin, nous allons intervenir auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie pour que les conseils de classe du troisième trimestre valident les propositions d'orientation des équipes enseignantes, afin :

- d'apaiser les craintes de certains parents de voir diminuer les passages des élèves de quatrième vers la classe de troisième pour limiter l'effectif des troisièmes à celui d'une classe,
- et de garantir l'intérêt des élèves.

Il n'y a rien de pire, pour la scolarité d'un élève, que d'avoir l'impression d'avoir redoublé pour des raisons injustes, et le SNES 58 sera vigilant sur ce sujet.

